



Les femmes enceintes ont eu un besoin accru de conseils dans les cabinets de gynécologie en raison de la pandémie.

Demande de conseil en hausse au cabinet gynécologique

Monitoring tarifaire La pandémie a soulevé des questions jusqu'alors jamais abordées par les futurs parents et les médecins. Les besoins en termes de conseil ont de ce fait nettement augmenté, appelant parfois à pratiquer des prestations diagnostiques supplémentaires. Après le report de nombreux contrôles gynécologiques, le nombre de patientes par cabinet a augmenté en 2021 et a retrouvé aujourd'hui le niveau de 2019.

Pierre Villars^a, Kerstin Schutz^b

^a Délégué tarifaire de la Société suisse de gynécologie et d'obstétrique ; ^b Experte, division Médecine et tarifs ambulatoires, FMH

Il n'est pas rare que les parents traversent des phases d'incertitude. Depuis l'apparition de la pandémie de COVID-19, de nouvelles questions se sont encore rajoutées aux interrogations courantes: comment réagit le fœtus à une infection au coronavirus de la mère? Quels sont les effets de la vaccination sur l'enfant à naître, à quel moment est-il opportun de se faire vacciner? Quelles mesures de précaution faut-il prendre?

Les spécialistes en gynécologie et obstétrique sont là pour répondre à ces questions et à bien d'autres encore. Le conseil et les traitements en lien avec le COVID-19 s'ajoutent

aux consultations courantes de suivi de grossesse.

Le temps de travail consacré avec et pour la patiente a ainsi augmenté, il n'a cependant été observé qu'une faible augmentation des consultations, surtout en 2020 et 2021, en grande partie du fait des consultations effectuées par téléphone. Les consultations supplémentaires occasionnées par la pandémie n'ont pas uniquement concerné les suivis de grossesse. Le taux de vaccination de la population a augmenté et s'est accompagné d'une multiplication des consultations en cabinet de gynécologie pour des troubles du cycle

menstruel ou des suspicions de problèmes mammaires.

Alors que le besoin en traitement a augmenté chez certaines patientes au cours des deux dernières années, de nombreuses femmes n'ont pas effectué leurs examens de contrôle au cours de la première année de la pandémie ou ne les ont effectués qu'après une vaccination complète. Comme on pouvait s'y attendre, le nombre de consultations a augmenté en 2021 et continue d'augmenter cette année.

Le besoin de conseils a augmenté

Si l'on considère tous les conseils prodigués oralement par les médecins, on observe une nette augmentation par rapport aux années précédant la pandémie. Le recul de 2020 est dû au nombre de patientes, le besoin en matière de conseil par patiente ayant déjà augmenté de près de 3% en 2020.

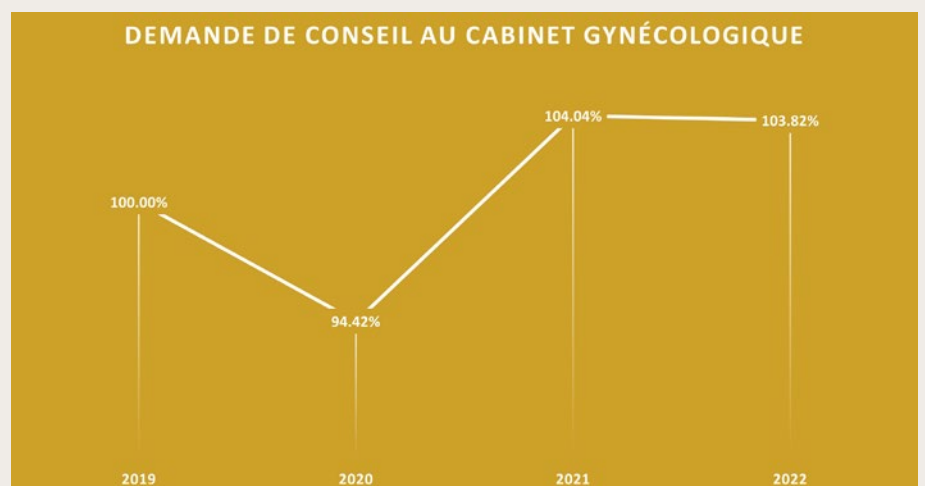


Fig. 1: Évolution du nombre d'entretiens par cabinet, TARMED, LAMal, CH, gynécologie, mois 01-08, années 2019-2022, indexée sur 2019, collecte de données propre aux médecins (centres de confiance)

Une augmentation pas seulement due à la pandémie

L'augmentation des besoins en matière de traitement et de conseil gynécologiques autour du Covid-19 se reflète également dans les données de facturation des gynécologues travaillant en ambulatoire: les coûts TARMED par patiente ont augmenté de manière minime depuis le début de la pandémie. Cette augmentation n'est toutefois pas exclusivement due à la pandémie.

Les guides de pratique, mis à jour sur la base des résultats de la recherche, ont également une influence sur les traitements médicaux et la qualité du diagnostic, comme le montrent trois exemples tirés du domaine de la gynécologie:

- En cas de risque familial de cancer du sein ou de résultats mammaires suspects, surtout chez les femmes préménopausées, il est recommandé de procéder à une échographie mammaire et une échographie des aisselles.
- Les examens supplémentaires avec ou sans imagerie nécessaires dans le cadre de grossesses à risque sont en constante augmentation ces dernières années. Par exemple, le dépistage de la pré-éclampsie par examen Doppler, l'augmentation du diabète gestationnel diagnostiqué par

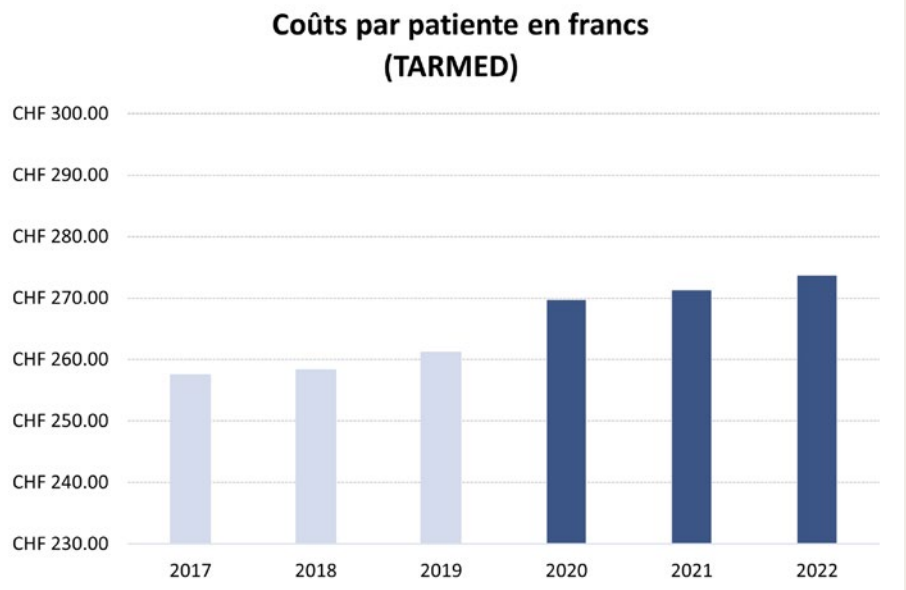


Figure 2: Évolution des coûts par patiente (calcul de moyenne), LAMal, CH, gynécologie, mois 01-08, années 2017-2022, collecte de données propre aux médecins (centres de confiance)

oGTT (test oral de tolérance au glucose) ou le contrôle de la croissance de l'enfant.

- Depuis 2018, la vaccination contre la coqueluche est recommandée chez les femmes enceintes, ce qui a également une influence sur le besoin en matière de conseil des patientes. De plus, il se pose

toujours davantage de questions autour des thèmes de la protection de la maternité au travail, des certificats d'incapacité de travail, des analyses des risques sur le lieu de travail et des éventuelles interdictions d'affectation.

Plus de consultations téléphoniques

Certaines consultations de conseil ont eu lieu par téléphone, surtout en 2020. Les appels téléphoniques auprès des cabinets ont été exceptionnellement élevés durant cette période, ce qui a permis de répondre à de nombreuses questions sans que la patiente ait dû se rendre au cabinet. Les consultations téléphoniques ont augmenté de 50 % en 2020 par rapport à l'année précédente. L'année suivante, il n'y a eu qu'une légère baisse, et en août 2022, il y avait 40% de consultations téléphoniques en plus par rapport à 2019.

Il est recommandé par l'OFSP de facturer les demandes par courrier électronique au titre de consultations téléphoniques [2]. Le trafic de courriels ayant également nettement augmenté, l'augmentation du volume de positions tarifaires facturées pour la consultation téléphonique est due aux appels téléphoniques et aux contacts par e-mail.

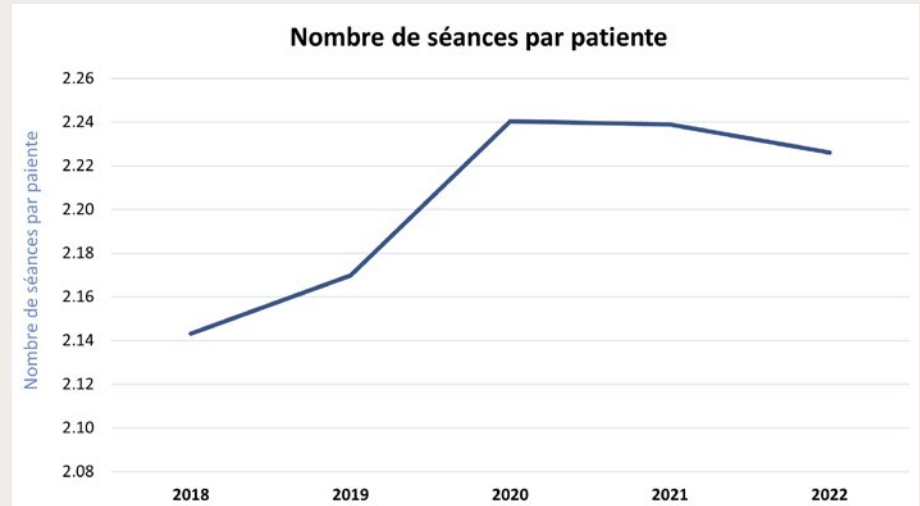


Figure 3: Évolution du nombre de séances par patiente (calcul de moyenne), LAMal, CH, gynécologie, mois 01-08, année 2019-2022, collecte de données propre aux médecins (centres de confiance)

Globalement, le nombre de consultations par patiente a légèrement augmenté en 2020 et 2021.

Particularité pendant l'année de la pandémie

L'examen du nombre de patientes par cabinet montre clairement le recul au cours de la première année de la pandémie. À l'automne, ce nombre se situe à nouveau au niveau stable d'avant la pandémie.

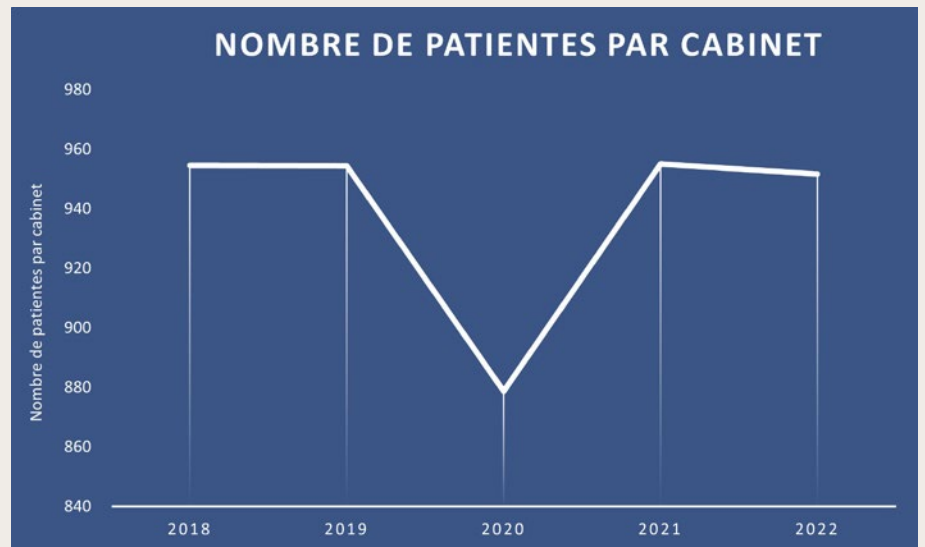


Figure 4: Évolution du nombre de patientes par cabinet médical (calcul de moyenne), LAMal, CH, gynécologie, LAMal, CH, mois 01-08, année 2019-2022, collecte de données propre aux médecins (centres de confiance)

© FMH

Que faut-il retenir?

L'évolution que le domaine de la gynécologie et de l'obstétrique a connu en lien avec la pandémie COVID-19 a été exemplaire: les entretiens, les consultations et les traitements liés au contexte de la pandémie font désormais partie de la routine médicale. Les prestations fournies en rapport avec le COVID-19 resteront considérées comme supplémentaires aux prestations courantes. C'est ce que montrent clairement les coûts TARMED par patiente, qui ont légèrement augmenté par rapport à 2019 et sont depuis restés stables.

Dans l'examen de l'évolution des coûts, cette augmentation, liée à la pandémie de COVID-19, doit être considérée comme un facteur externe auquel les médecins font face avec la diligence médicale nécessaire.

Correspondance

tarife.ambulant[at]fmh.ch



Références

Liste complète des références sous www.bullmed.ch ou via code QR

Collecte de données propre aux médecins

La collecte de données propre aux médecins (données agrégées provenant des centres de confiance cantonaux) recueille des données de facturation de l'ensemble de la Suisse pour les prestations ambulatoires en cabinet médical depuis 2004. Variable selon les régions, le taux de couverture se situe à 60% en moyenne. L'exploitation des données ainsi que les différentes interprétations envisageables présentées dans cet article ont été élaborées par la FMH, en collaboration avec les délégués tarifaires de la Société suisse de gynécologie et obstétrique.

Toutes les données que reçoit la FMH sont agrégées et entièrement anonymisées. Soumises au codex NAKO, les données individuelles relatives à un cabinet médical ou à une patiente ne peuvent à aucun moment être consultées [2]. Les chiffres clés calculés se basent sur les données de facturation du tarif médical TARMED. En règle générale, ils se réfèrent à la moyenne des cabinets médicaux de gynécologie sur l'ensemble de la Suisse. Sauf mention explicite, les chiffres clés ne sont pas extrapolés.

Monitoring du tarif FMH, série d'articles

Dans le cadre d'une série d'articles, la FMH, en collaboration avec différentes sociétés de discipline médicale, analyse à partir des données de facturation l'évolution de la médecine au quotidien, des besoins des patients ou des changements en matière de traitement et de diagnostic.